



**Master 2
Aménagement
Touristique**

**Lise BOULOUNAUD
Marion COCHEVELOU**



Avenir du pont de l'île de Ré :
D'un débat sur la gratuité aux
différents modes de protection
envisageables

Décembre 2007

CONTEXTE

L'île de Ré.

- Sit
- 30
- 5
- 16
- Er

Le p

• Dé

• Ina

• Lo

• Co

- Trafic : 10 000 véhicules prévus en basse saison
25 000 véhicules prévus en haute saison

→ Ces chiffres croient constamment chaque année



Le pont et son péage

**Emprunt du Conseil
Général**

**Financement par les
usagers**

PEAGE

AMORTISSEMENT

ECOTAXE :
3,05€ par véhicule

**Fin amortissement
prévue en 2012**

**Bâtiment public donc
gratuit !**

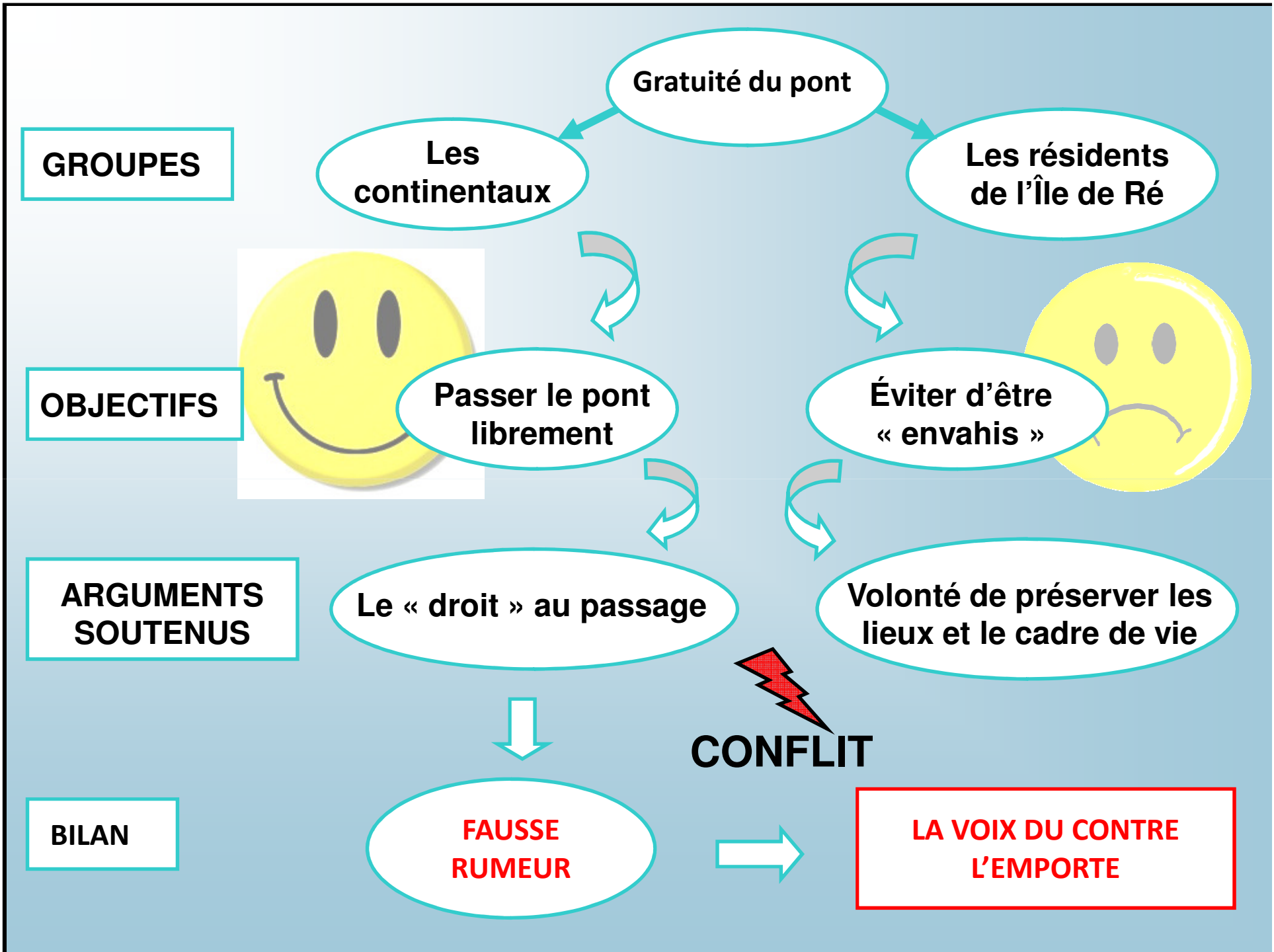
LES IMPACTS INEVITABLES DE LA GRATUITE : EXEMPLE DE L'ILE D'OLERON

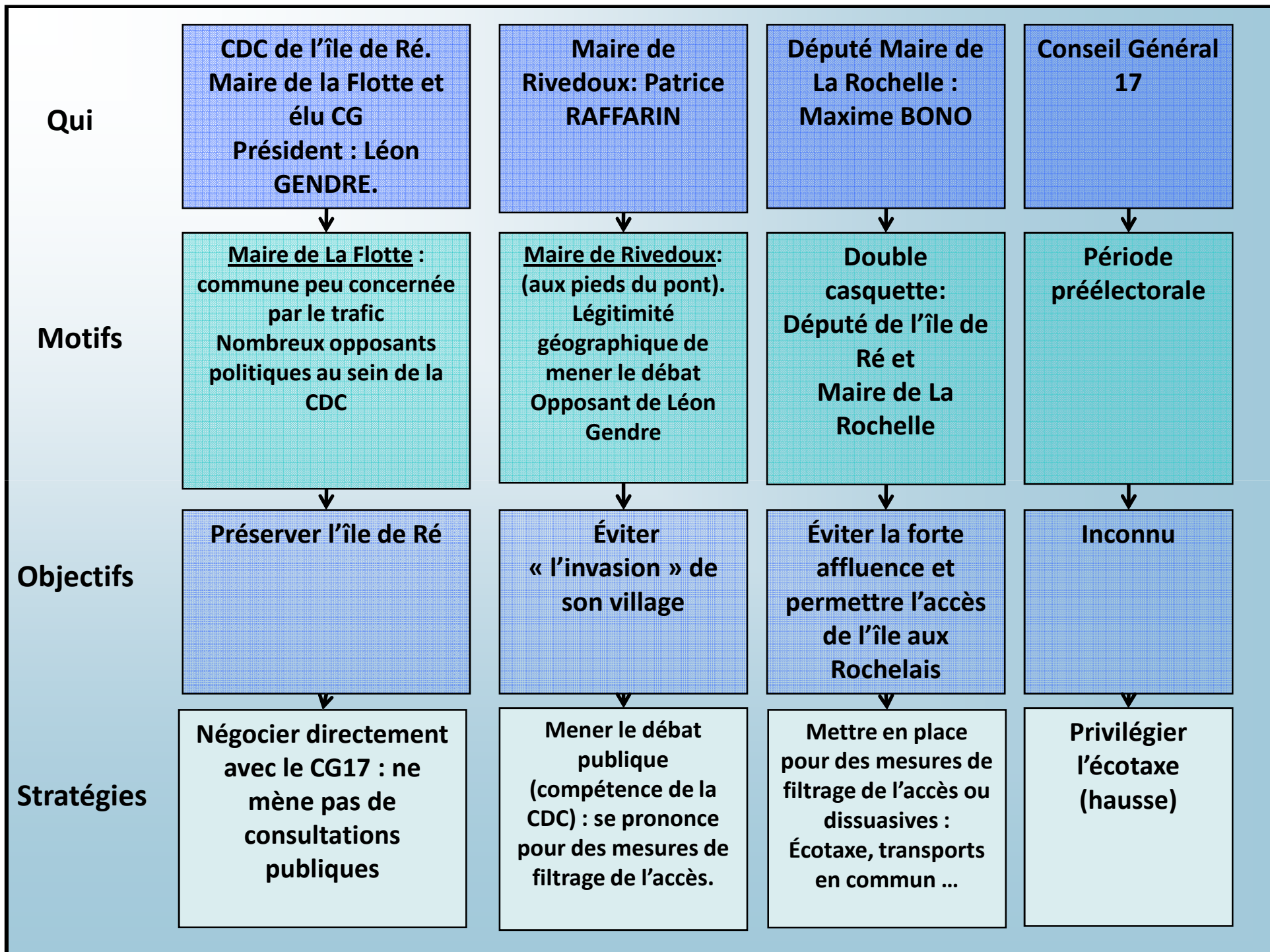
- **Augmentation du trafic** d'année en année (entrée et sortie + sur l'île)
=> ralentissement de la circulation
- **Excursionnisme très fort** : clientèle peu « captive »
- Hébergements touristiques non développés
- Voies cyclables surencombrées
- **Augmentation délinquance**
- **Étalement de l'urbanisation**
- **Impacts sur l'environnement** (piétinement des dunes, augmentation des eaux usées et des déchets etc ...)



=> Peu de retombées économiques

=> Qualité de vie des habitants altérée





Les solutions envisagées pour freiner l'affluence

Maire de Rivedoux (voix des associations et des citoyens)
+
Maire de La Rochelle

Écotaxe / Comptage de voitures / Sélection par la plaque minéralogique / Péage

Écotaxe

+

Facile à mettre en place
Utilisation des infrastructures existantes

-

Le prix : 3,05€ par véhicule
=> Tarif non dissuasif

OBJECTIFS

Relever le tarif de l'écotaxe (de 3,05€ à 15€ environ)

Augmentation de l'écotaxe : position contradictoire de la Communauté de communes de l'île de Ré

Nécessité de
transférer le dossier
au Parlement
=
Rôle du Député
Maire de l'île de Ré

Volonté des
Rétais
d'augmenter le
tarif de
l'écotaxe

≠

Pas de
rehaussement
de l'écotaxe

Si persistance
de la « politique
de l'absence »

Parlement :
demande de
mesures
écologiques
concrètes

Mise en place de
transports en
commun :
rôle de la CDC de
l'île de Ré
+
Coordination avec
CDA La Rochelle

CDC refuse souvent de
considérer le problème
de la carence de
transports en commun
+
désire garder son
indépendance

A l'aube du seuil de rentabilité du pont ...

- Face aux conséquences prévisibles de la gratuité
- Au vue des arguments fondés sur des éléments erronés des continentaux



Le débat porte désormais sur les moyens de préserver l'île

Une prise de position tardive des acteurs :

- méésentente entre les acteurs
- refus de prendre la parole sur ce sujet et à engager le dialogue

Impulsion du débat par l'élu le plus concerné : Maire de Rivedoux, P. Raffarin

=> Choix de l'écotaxe avec une perspective d'un rehaussement du prix

Dossier de demande porté devant le Parlement :

- Mesures écologiques préconisées → Mise en place de transports en commun par la CDC et doit coopérer avec la CDA La Rochelle

MERCI POUR VOTRE ATTENTION